

communiqué de presse

Le 12 juillet 2023

Conseil départemental

Palmarès 2023 du concours départemental des Villes et Villages fleuris

COMMUNES INFÉRIEURES OU ÉGALES À 300

LAURÉATS

Trophée Or MAUBEC

Trophée Argent SAINT-VINCENT-L'ESPINASSE

Trophée Bronze MONTBARLA

LOZE

FÉLICITATIONS DU JURY

GRAMONT, MANSONVILLE.

COMPLIMENTS DU JURY

ANGEVILLE, ASQUES, AUTERIVE, BEAUPUY, BRASSAC, CAZALS, COMBEROUGER, COUTURES, CUMONT, ESCAZEAUX, ESPARSAC, FAUDOAS, FAUROUX, GARIÈS, GENSAC, GIMAT, GOAS, LACOUR, LAFITTE, LE CAUSÉ, LE PIN, MARIGNAC, PUYGAILLARD-DE-LOMAGNE, SAINT-ARROUMEX, SAINT-CIRICE, SAINT-JEAN-DU-BOUZET, SAINT-PROJET, SAUVETERRE, SISTELS, TRÉJOULS, VALEILLES, VIGUERON.

MENTIONS SPÉCIALES

Prix du jardinier : Madame SARRET Nicole de SAINTE-CLAIRE

Prix de l'engagement : les jardiniers de VALEILLES

Prix de la valorisation de l'investissement : Monsieur BOYER Serge de SAINT-VINCENT-LESPINASSE

Prix du bénévolat : Madame BAILLEULS Nelly de SISTELS

COMMUNES DE 301 À 1 000

LAURÉATS

Trophée Or BRUNIQUEL
Trophée Argent AUVILLAR

Trophée Bronze ALBEFEUILLE-LAGARDE

FÉLICITATIONS DU JURY

SAINT-LOUP, PUYLAROQUE, MONBÉQUI

COMPLIMENTS DU JURY

BARRY-D'ISLEMADE, BOURG-DE-VISA, BOURRET, CANALS, CASTELFERRUS, CAUMONT, CORDES-TOLOSANNES, DURFORT-LACAPELETTE, ESPALAIS, FABAS, GARGANVILLAR, GENÉBRIÈRES, LA-SALVETAT-BELMONTET, LABARTHE, MONTESQUIEU, PUYGAILLARD-DE-QUERCY, SAINT-AIGNAN, SAINT-CIRQ, SAINT-NAZAIRE-DE-VALENTANE, SAINT-PAUL D'ESPIS, TOUFFAILLES, VAÏSSAC, VAZERAC, VERFEIL-SUR-SEYE, VERLHAC-TESCOU.

MENTIONS SPÉCIALES

Prix de la diversité végétale : LABARTHE

Prix de la motivation environnementale de l'équipe : FABAS

Prix de la gestion pédagogique des déchets à l'école : BARRY-D'ISLEMADE Prix de l'enherbement des allées du cimetière : CORDES-TOLOSANES

COMMUNES DE 1 000 À 3 000

LAURÉATS

Trophée OrLAUZERTETrophée ArgentBIOULETrophée BronzeGRISOLLES

FÉLICITATIONS DU JURY

MONTRICOUX, MONCLAR-DE-QUERCY.

COMPLIMENTS DU JURY

AUCAMVILLE, CAMPSAS, CASTELMAYRAN, DUNES, FINHAN, LABASTIDE-DU-TEMPLE, LAVIT-DE-LOMAGNE, MAS-GRENIER, MONTAIGU-DE-QUERCY, MONTBARTIER, POMPIGNAN, SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE, SAINT-NAUPHARY, SAINT-PORQUIER, SAINT-SARDOS, SEPTFONDS, VILLEBRUMIER.

MENTIONS SPÉCIALES

Prix du cimetière végétalisé : SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

Prix de la valorisation et du cadre de vie : VERDUN-SUR-GARONNE

Prix de l'investissement citoyenne : MONCLAR-DE-QUERCY

COMMUNES DE 3 001 À 15 000

LAURÉAT

Trophée Or MONTECH

FÉLICITATIONS DU JURY

VALENCE-D'AGEN, CAUSSADE.

COMPLIMENTS DU JURY

LABASTIDE-SAINT-PIERRE